

Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 Textes d'application relatifs à l'accessibilité à venir							
Mis à jour par la DIPH le 28.07.2009							
Ministère	OBJET	Nature du texte	Domaine	Article de la loi dont il est fait mention	Article du code dont il est fait mention	Etat avancement	Observations
1 DGT	Projet de décret relatif à l'accessibilité des lieux de travail	Décret en conseil d'Etat	Accessibilité cadre bâti	Art. 41 de la loi	Code du travail, L.323-10, R.232-1-8, R.232-2-6, R.232-12-18, R.232-12-20 à 22	Avis CNCPH déjà formulé Information CNCPH le 11/12/07 sur la nouvelle version du texte. Examiné par le Conseil d'Etat	En cors de signature
2 Ministère de la justice +DAUP	Arrêté définissant les règles spécifiques d'accessibilité, applicables aux établissements pénitentiaires	Arrêté	Accessibilité cadre bâti	Art. 41 de la loi	R.111-19-5 du CCH	Un projet d'arrêté a été présenté au CNCPH du 24 juin 2009. Il est en cours de modification.	
3 Ministères de la défense et de l'intérieur +DAUP	Arrêté définissant les règles spécifiques d'accessibilité, applicables aux établissements militaires	Arrêté	Idem	Art.41 de la loi	R.111-19-5 du CCH	Relancer les ministères de l'intérieur, en cours de préparation par le ministère de la défense	

Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 Textes d'application relatifs à l'accessibilité à venir							
Mis à jour par la DIPH le 28.07.2009							
Ministère	OBJET	Nature du texte	Domaine	Article de la loi dont il est fait mention	Article du code dont il est fait mention	Etat avancement	Observations
4 Ministère de l'écologie + DAUP	Arrêté définissant les règles spécifiques d'accessibilité, applicables aux hôtels-restaurants d'altitude	Arrêté	Idem	Art.41 de la loi	R.111-19-5 du CCH	Relancer le ministère de l'écologie DNP	
5 Ministère des Sports + DAUP	Arrêté définissant les caractéristiques supplémentaires applicables aux enceintes sportives et établissements de plein air	Arrêté	Idem	Art.41 de la loi	R.111.19.4 du CCH	Relancer le ministère des sports	
6 Ministère de la Culture + DAUP	Arrêté relatif aux établissements conçus en vue d'offrir une prestation visuelle ou sonore	Arrêté	Accessibilité	Art. 41 de la loi	R.111.19.4 du CCH	Relancer le ministère de la culture	
7 Ministère en charge de transport + DAUP	Arrêté définissant les règles spécifiques d'accessibilité, applicables aux établissements flottants	Arrêté	Idem	Art.41 de la loi	R.111-19-5 du CCH	Relancer le ministère de l'écologie DGMT	
8 Ministères en charge culture, sports, tourisme, PME +DAUP	Arrêté fixant les obligations d'accessibilité des ERP avec locaux d'hébergement, douches, cabines d'essayage, d'habillage, caisses de paiement en batterie...	Arrêté	Idem	Art.41 de la loi	R.111-19-3	Relancer les ministères	
9 Ministère des transports – DGMT	Arrêté des véhicules de moins de neuf places	Arrêté	Transports	Art.45 de la loi	Loi d'orientation des transports intérieurs	En cours d'élaboration	

Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 Textes d'application relatifs à l'accessibilité à venir							
Mis à jour par la DIPH le 28.07.2009							
Ministère	OBJET	Nature du texte	Domaine	Article de la loi dont il est fait mention	Article du code dont il est fait mention	Etat avancement	Observations
10 Ministère Fonction publique DGME	Accessibilité des communications publiques en ligne	Arrêté	communication	Art. 45 de la loi		En circuit de concertation	